



RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF

PAYS: TOGO

TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, ANNUEL OU FINAL ANNUEL

DATE DE RAPPORT: 15/11/2009

Titre du projet: Renforcement des capacités nationales et communautaires de prévention des conflits et violences et la protection des droits de l'homme au Togo	
Numéro Projet / MPTF Gateway: 00112867	
Modalité de financement PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"): <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional Nom du fonds fiduciaire:
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc): PNUD UNICEF Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux): Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC) Ministère des Droits de l'Homme en Relation avec les Institutions de la République (MDHRIR) Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD) Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) Commission Nationale des droits de l'homme (CNDH) Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme (CDFDH) West African Network for Peacebuilding (WANEP) Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET) Aide et Action International (AEA), Collectif des Associations de lutte Contre l'Impunité au Togo (CACIT) Université de Lomé Université de Kara Plateforme des Organisations de la Société Civile actives dans la prévention des conflits HCDH/Bureau Régional	
Date de début du projet¹: 02/11/2018 Durée du projet en mois :² 18	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF: <input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

¹ La date de commencement actuelle est la date du transfert des fonds par MPTF-O aux organisations recipiendaires.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et celle des projets PRF est de 36 mois.

Budget PBF total approuvé* (par agence récipiendaire):

PNUD : \$ 2, 010, 840

UNICEF : \$ 690, 271.12

: \$

: \$

Total: 2 701 111,42

**Le budget total approuve et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et a la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*

Combien de tranches ont déjà été perçues par le projet: 1

Préparation du rapport:

Rapport préparé par: Equipe projet

Rapport approuvé par: Les agences récipiendaires (PNUD, UNICEF)

Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: Non

Commentaire du Secrétariat PBF sur le rapport:

Est-ce que le projet a déjà participé dans un exercice d'évaluation ? Si oui, lequel et veuillez attacher le rapport:

Non

NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.
- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.
- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.

PARTIE 1: PROGRES DES RESULTATS DU PROJET

1.1 Progrès global du projet actuellement

Expliquer brièvement l'état global de mise en oeuvre du projet en termes de cycle de mise en oeuvre, y compris si toutes les activités préliminaires / préparatoires ont été achevées (limite de 1500 caractères):

La totalité des activités préparatoires est achevée notamment la mise en place d'un comité de pilotage et la tenue d'une réunion, la signature des lettres d'accord avec les partenaires de mise en oeuvre et la réalisation d'une étude de référence du projet. Des activités proprement dites sont réalisées sous tous les résultats attendus du projet. Il s'agit notamment de :

- La formation de 1553 FDS (dont 183 femmes) en technique de dispersion non violente des foules et protection des droits de l'homme
- La formation et le déploiement de 173 DDH volontaires (dont 45 femmes), pendant les élections locales et la mise en place d'un logiciel de surveillance des DH.
- La formation de 175 enseignants (dont 8 femmes) sur : la citoyenneté, droit et devoir, l'affirmation de soi et la résistance à la pression des amis et le respect des différences pour l'éducation des adolescents aux compétences de vie courante.
- La formation sur la protection des femmes défenseuses des droits de l'homme (FDDH) et la digitalisation du travail
- La formation et la sensibilisation de 155 (dont 19 femmes) professionnels de la presse sur le thème « médias : prévention des conflits et violences et protection des droits de l'homme et de l'enfant »
- L'élaboration et signature d'une charte des médias pour la prévention des conflits et violences et la protection des droits de l'homme et de l'enfant au Togo
- L'organisation d'un dialogue civilo-militaire (régional) qui a regroupé 75 acteurs.

Compte tenu du moment dans le cycle de mise en oeuvre du projet, veuillez **évaluer les progrès globaux** de ce projet vers les résultats à ce jour (faire le choix entre trois options):
on track

En quelques phrases, résumez ce qui est **unique / innovant / intéressant** par rapport à ce que ce projet essaie / a tenté d'accomplir ou son approche (plutôt que de lister les progrès de l'activité) (limite de 1500 caractères).

L'organisation des rencontres dénommées « Face au panel » constitue une première au Togo. C'est un cadre d'échange et d'analyse entre tous les acteurs traditionnellement impliqués dans les processus électoraux au Togo autour des défis liés à la garantie des droits de l'homme et à la préservation de la paix dans l'organisation des élections au Togo. Ces rencontres sont marquées par des communications préliminaires et des discussions avec les membres du Panel qui posent, par la suite, aux invités une série de questions afin de mieux comprendre leur intervention et éclairer davantage l'opinion publique. Ces sessions permettent entre autre de créer entre les différents acteurs impliqués dans les processus électoraux, un espace ad hoc de discussion sur les défis de

préservation de la paix et à la protection des droits. A noter que l'émission, est enregistrée et retransmise sur une chaîne YouTube et sur Facebook.

Aussi, la signature d'une "charte des médias pour la prévention des conflits et violences et la protection des DH et de l'enfant au Togo" reste une innovation. A travers cette charte éthique, 10 organisations professionnelles des médias publics et privés se sont engagés à respecter scrupuleusement les règles déontologiques et éthiques permettant de prévenir et d'éviter les conflits et violences et à collaborer à la réalisation des initiatives prises notamment par les Nations Unies pour la consolidation de la paix au Togo.

En quelques phrases, résumez les **progrès / résultats majeurs de consolidation de la paix** du projet (avec preuves), que PBSO peut utiliser dans les communications publiques pour mettre en évidence le projet (limite de 1500 caractères) :

Les appuis - accompagnement du projet ont sans nul doute contribué au déroulement dans le calme de l'élection des conseillers municipaux de juin 2019 au Togo, qui s'est passée sans heurts (entre citoyens de sensibilité différentes) ni violence exercée par les forces de défense et de sécurité (FDS). En effet, à l'approche des campagnes électorales, les FDS ont été formées sur la technique de gestion non violente des foules et sur la protection des droits de l'homme. Aussi, au cours de cette période, 173 volontaires, défenseurs des droits de l'homme (DDH) (dont 45 femmes) ont été formés (sur le monitoring des droits de l'homme en période électorale, les enjeux liés au processus de décentralisation enclenché au Togo et le recours aux mécanismes juridiques et non juridiques en réponse aux violations des droits de l'Homme) et ont été par la suite mobilisés dans le cadre du suivi du processus électoral.

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu **un impact humain réel**, c'est-à-dire comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires que PBSO peut utiliser dans les communications publiques pour mettre en évidence le projet. (limite de 1500 caractères):

Afin d'apporter une contribution plus efficace à la protection des droits de l'Homme et ce dans le souci d'une prévention de conflits et d'une consolidation de la paix au Togo, des sessions de renforcement des capacités des acteurs sur la surveillance sur la situation des droits de l'homme au Togo, ont été organisées. A l'issue de ces formations certains participants n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction et leur engagement:

Monsieur Juste NIMNORA, point focal région Centrale dit en ces termes « En tant qu'acteur de défense des droits de l'homme, je me réjouis de savoir que je fais désormais partie d'une équipe solide et ayant eu les outils sur les stratégies efficaces à adopter pour être de plus en plus objectifs et professionnels dans notre mission de protection et de promotion des droits de l'homme. »

Le Père Dieudonné DOUTI, point focal Dapaong et représentant du Conseil Episcopale Justice et Paix se réjouit également de son côté en disant : « cette rencontre est venue à point nommé pour nous donner des moyens, les outils nécessaires pour bien mener nos activités surtout avec l'approche d'Identification, de Traitement, de Réponse et d'Evaluation que nous avons apprise »

A noter que l'ITRE est une approche adaptée aux réalités togolaises et basée sur un certain nombre de référentiels en terme de méthodes. L'originalité de l'approche ITRE est donc d'être un dispositif à quatre niveaux qui permet de donner aux défenseurs des droits de l'homme, des outils adaptés.

Si l'évaluation de l'avancement du projet est **sur la bonne voie**, veuillez expliquer quels ont été les **principaux défis** (le cas échéant) et quelles mesures ont été prises pour y remédier (limite de 1500 caractères).

Un des principaux défis liés à la mise en oeuvre du projet est la réalisation de certaines activités subordonnées à une période bien précise d'exécution. A titre d'exemple, le renforcement des capacités des enseignants ne peut se faire que pendant la période des vacances à cause du fait qu'une formation des enseignants pendant la période des cours supposerait un arrêt des cours pour les élèves.

En outre, le conflit d'agenda des différents acteurs (HCDH, PNUD, UNICEF et Partenaires d'exécution) pour la réalisation de certaines activités conjointes, constitue un défi auquel le projet est souvent confronté et s'y adapte en améliorant son dispositif de planification.

Si l'évaluation de l'avancement du projet est **en retard**, veuillez énumérer les principales raisons / défis et expliquer quel impact cela a eu / aura sur la durée ou la stratégie du projet et quelles mesures ont été prises / seront prises pour relever les défis / rectifier la progression du projet (limite de 1500 caractères):

Le retard observé dans la mise en place de l'équipe projet couplé à celui relatif à l'établissement d'accords avec les partenaires d'exécution (Ministères, ONGs, etc.) ont eu des incidences sur le chronogramme de mise en oeuvre du projet.

Aussi, le processus électoral (de juin 2019) n'a pas permis de mobiliser à temps tous les acteurs sur les activités du projet.

Enfin, la difficulté des partenaires d'exécution à justifier à temps les avances reçus constitue une raison non négligeable qui explique le retard observé dans la mise en oeuvre du projet et particulièrement le taux relativement faible de l'exécution budgétaire.

Pour lever cet obstacle, il a été organisé au profit des responsables financiers des partenaires d'exécution, des sessions d'échanges sur les procédures du Pnud / Unicef et particulièrement des pièces justificatives à fournir lorsqu'une dépense est engagée.

Veuillez joindre en pièce(s) séparée(s) tout document mettant en évidence ou fournissant plus de preuves de l'avancement du projet (par exemple: publications, photos, vidéos, rapports de suivi, rapports d'évaluation, etc.). Listez ci-dessous ce qui a été attaché au rapport, y compris le but et l'auditoire du document.

- Rapport de l'étude de référence des indicateurs du projet
- Charte des médias pour la prévention des conflits et violences et la protection des droits de l'homme et de l'enfant au Togo
- Photos et vidéo sur les activités du projet

1.2 Progrès par résultat du projet

L'espace dans le modèle permet d'inclure jusqu'à quatre résultats de projet. Si votre projet a plus de résultats approuvés, contactez PBSO pour la modification du modèle.

Résultat 1: Les institutions cibles au niveau national et local ainsi que les leaders locaux, les femmes, les hommes, les jeunes, la société civile et les media participent activement à la réduction des conflits violents liés aux questions politiques et constitutionnelles.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **on track**

Résumé du progrès: Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin, pour les rapports de novembre: janvier-novembre, pour les rapports finaux: durée totale du projet), y compris la mise en œuvre les principaux produit (sans énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix. Dans la mesure du possible, fournissez des exemples spécifiques de changements que le projet a soutenus / contribué ainsi que, lorsque disponibles et pertinents, des citations des partenaires ou des bénéficiaires au sujet du projet et de leur expérience. (Limite de 3000 caractères)

- Avec pour objectif d'appuyer les efforts de prévention de la conflictualité locale au Togo par la médiation et le dialogue, le projet a développé un partenariat avec le Centre pour le dialogue humanitaire (HD), qui met son expertise en médiation à la disposition HCRRUN et des CLP installés. Ainsi, 6 ateliers de cadrage méthodologique ont été organisés avec 12 CLP. Ces ateliers ont eu pour objectifs spécifiques (i) d'analyser les performances des CLP à travers l'identification de leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces en vue d'élaborer un plan de développement des connaissances des CLP basé sur leurs besoins réels exprimés, et (ii) de susciter l'adhésion active des CLP à la mission d'analyse des dynamiques conflictuelles et au processus de médiation. Ces ateliers ont permis de toucher 81 membres de CLP (sur 84 attendus) dont 21% de femmes. Les sessions de renforcement des capacités des CLP ainsi que l'analyse de 5 conflits locaux identifiés sont prévues pour la deuxième quinzaine de novembre 2019. Aussi, la mise en place de deux nouveaux CLP (pour les 2 nouvelles préfectures créées) est en cours par le HCRRUN qui a en outre procédé à l'installation et au lancement des activités des CLP des 37 Préfectures, couplé d'information et de sensibilisation sur leur contribution à la réussite du processus d'indemnisation ainsi qu'au processus de consolidation de la paix au Togo.

- Dans le cadre du renforcement des capacités des adolescents et des enfants dans les communautés pour leur participation aux efforts de consolidation de la paix, au total 175 enseignants dont 08 femmes des régions Savanes et Centrale sont bénéficiaires de la formation sur la citoyenneté droit et devoir, l'affirmation de soi et la résistance à la pression des amis et le respect des différences pour l'éducation des adolescents aux compétences de vie courante (CVC). Cette formation des enseignants a ainsi bénéficié à 6388 enfants dont 3376 garçons et 3012 filles. A noter également qu'un kit de 8200 manuels de CVC, de cahiers d'exercices aux CVC et de guides d'animation ont été produits et distribués dans les écoles ciblées.

- Dans le souci de renforcer la professionnalisation des médias en vue de promouvoir la culture de la paix et de la réduction de la violence, 2 séminaires ont été organisés au profit de 155 (19 femmes) professionnels des médias publics et privés nationaux. Le thème de ces ateliers a porté sur: " le rôle des médias dans la prévention des conflits et violences et la protection des droits de l'homme et de l'enfant". A noter également que ces ateliers ont eu pour aboutissement l'élaboration et la signature d'une charte des médias pour la prévention des conflits et violences et la protection des droits de l'homme et de l'enfant au Togo. Cette charte a été signée par 10 organisations professionnelles de la presse au Togo.

Résultat 2: La confiance est accrue entre les populations et les forces de défense et de

sécurité

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **on track**

Résumé du progrès: (voir les questions données sous Résultat 1)

Afin de contribuer à restaurer la confiance entre les forces de défense et de sécurité (FDS) et la population, trois séries d'activités ont été entreprises cette année. Il s'agit de :

- La formation de 1553 FDS (183 femmes soit 12%) en technique de dispersion non violente des foules et protection des droits de l'homme à travers l'organisation de deux ateliers de six jours chacun (du 27 mai au 01 juin et du 07 au 12 octobre 2019). Les principaux modules développés lors de cette session (marquée par des exposés et des exercices pratiques) ont été entre autres: Police de Proximité; Droits de l'Homme et Droit International Humanitaire; Maintien de l'Ordre (MO) en période électorale; etc. La deuxième session a été appuyé par un expert du HCDH/BRAO et un expert spécialiste en protection des droits de l'enfant commis par Unicef.

A noter également que pour le développement du logiciel pour la gestion des cas d'enfants et adolescents, le prestataire a été identifié et des réunions ont été organisées entre le développeur du logiciel et les partenaires pour analyser les informations disponibles sur les services de protection.

- L'organisation d'une rencontre d'échanges entre les FDS et les représentants des populations de la région centrale (autorités administratives, locales, traditionnelles, religieuses, OSC, organisations des jeunes, médias, CLP) sur le thème « dialogue civilo-militaire, outil efficace de prévention et de résolution des conflits au Togo » Au terme de cette rencontre de deux jours et qui a regroupé 77 acteurs (dont 11 femmes), des recommandations fortes ont été faites à l'endroit de l'Etat, des FDS et des populations. Aussi, lors de cette rencontre, la chefferie traditionnelle de Sokodé a solennellement soumis une doléance pour la réhabilitation de la section de la carte nationale d'identité du commissariat de police de la ville de Sokodé qui n'est plus opérationnelle depuis les événements malheureux du 19 Août 2017 lors desquels ledit commissariat avait été saccagé par des manifestants.

- L'identification de 09 commissariats de police et 2 brigades de gendarmerie et qui sont en cours d'aménagement afin de promouvoir la mise aux normes de fonctionnalité des structures des FDS et d'améliorer leur fonctionnalité. Plus spécifiquement, il s'agira de renforcer la capacité de réception et d'écoute au niveau de ces structures, de les équiper en matériel informatique et en mobilier de bureau.

Résultat 3: Les violations des droits de l'homme et des enfants en contexte électoral sont réduites par le renforcement de la protection des droits de l'homme et de l'enfant et l'éradication de l'inclusion des enfants dans les marches et manifestations porteuses de violences.

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **on track**

Résumé du progrès: (voir les questions données sous Résultat 1)

- Deux sessions de formations notamment sur : (i) les techniques de monitoring et reporting des violations des droits de l'homme et (ii) les techniques d'élaboration du rapport initial sur la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection de

toutes les personnes contre les disparitions forcées; sont prévues fin novembre-début décembre au profit de 40 personnes du MDHRIR et de la CNDH.

- En lien avec la professionnalisation des défenseurs des droits de l'homme (DDH) y compris la participation des femmes à la défense et la promotion des DH, les activités et résultats obtenus dans le cadre des appuis du projet au cours de cette année sont les suivants:

(i) le renforcement des capacités de 173 défenseurs des DH (sur le monitoring des DH en période électorale, les enjeux liés au processus de décentralisation enclenché au Togo et le recours aux mécanismes juridictionnels et non juridictionnels en réponse aux violations des DH) et leur déploiement en tant que volontaires pour le suivi du processus électoral de juin 2019 au Togo

(ii) le renforcement des capacités de 25 femmes défenseuses des DH à travers la digitalisation de leur travail et le renforcement de leur sécurité

(iii) La mise à la disposition des défenseurs des DH de deux applications mobiles. Le premier vise à assurer leur visibilité et les rapprocher des populations (application mobile Watch), le second a pour but de faciliter la collecte des données sur les cas de violation des DH

(iv) Quatre rencontres dénommées « Face au panel » ont été organisées et ont permis d'éclairer davantage les membres du Panel et l'opinion publique sur l'évolution du cadre légal et opérationnel de protection des DH ainsi que sur les cas de violations constatées au Togo. Ces rencontres d'échange et de partage où des acteurs majeurs de la vie socio-politique togolaise sont invités, ont été des occasions pour le Panel de rappeler leur responsabilité dans la préservation par tout moyen de la cohésion sociale et du climat de paix.

- Dans le cadre de la réduction des enfants victimes des violences liées aux manifestations politiques, les prestataires ont été identifiés (GF2D et DADJ) pour assurer la formation des acteurs de justice pour enfant (magistrats, Régisseurs, surveillants de prisons, Officier de police judiciaire, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, assesseurs, greffiers, avocats), de parajouristes et de leaders communautaires des régions maritimes, centrales, de la Kara et des Savanes. Cette formation est prévue pour les mois de novembre et décembre 2019.

Résultat 4:

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **Please select one**

Résumé du progrès: (voir les questions données sous Résultat 1)

1.3 Questions transversales

<p>Appropriation nationale: Comment le gouvernement national a-t-il démontré son appropriation et son engagement envers les résultats et les activités du projet? Donnez des exemples spécifiques. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Les aspects ci-après témoignent de la volonté et de l'engagement du gouvernement à s'approprier les résultats et les activités du projet:</p> <ul style="list-style-type: none">- La mise en place d'un comité de pilotage du projet coprésidé par la ministre de la planification du développement et de la coopération
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement et la présence effective des ministres à certaines activités notamment les dialogues civilo-militaires et la formation des FDS - L'implication de quatre ministères (Droit de l'Homme, Enseignement primaire et secondaire, Sécurité et protection civile, Action sociale) comme partenaires de mise en oeuvre du projet - La participation des structures publiques indépendantes (HCRRUN, CNDH, HAAC) dans l'implémentation du projet. En effet, sur fond propre, (à hauteur de 95,000 USD), le HCRRUN a financé entièrement l'activité de lancement et formation des comités locaux de paix qui constituent un mécanisme essentiel d'appropriation locale du processus de consolidation de la paix
<p>Suivi: Le plan de S & E du projet est-il sur la bonne voie? Quelles sont les méthodes de suivi et les sources de données utilisées? Veuillez joindre tout rapport relatif au suivi pour la période considérée. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>La mise en œuvre du projet s'articule autour de trois fonctions principales à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) la fonction d'orientation, de pilotage stratégique et de supervision assurée par un CdP conjoint ii) la fonction d'exécution dévolue à la Cellule de Coordination et iii) la fonction opérationnelle exercée dans le cadre de partenariats axés sur la performance et l'obligation de résultats formalisée avec des partenaires de mise en œuvre. <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, la réalisation d'une enquête de base s'est avérée indispensable afin de constituer des données de références fiables dans la perspective d'une évaluation finale ultérieure objective (voir rapport de l'étude en annexe)</p> <p>A noter que le suivi et l'évaluation internes sont assurés par l'équipe de coordination du projet, avec le soutien de points focaux des partenaires d'exécution. Ainsi, un plan de suivi et d'évaluation spécifique au projet a été mis en place. Ce S&E est marqué essentiellement par des réunions de programmation et de bilan périodiques, des visites de terrain, des rencontres de partage des connaissances, des rapports trimestriels, annuels, spécifiques.</p> <p>Aussi une évaluation finale indépendante est prévue à la fin du projet</p>
<p>Évaluation: Fournir une mise à jour sur les préparatifs de l'évaluation externe pour le projet, surtout si le projet est au cours des 6 derniers mois de la mise en œuvre ou c'est le rapport final.</p>	<p>Un budget conséquent est prévu pour une évaluation externe indépendante et les termes de référence seront élaborés et publiés au moment opportun.</p>

<p>Confirmer le budget disponible pour l'évaluation. (Limite de 1500 caractères)</p>	
<p>Effets catalytiques (financiers): Le projet a-t-il conduit à des engagements de financement spécifiques autres que le PBF? Si oui, de qui et de quel montant? Si non, des tentatives spécifiques ont-elles été faites pour attirer des contributions financières supplémentaires au projet et au-delà? (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Le projet a enclenché des effets catalytiques en ce sens qu'il a permis à UNICEF de mobiliser 300,000 USD complémentaires auprès du Gouvernement du Japon afin de compléter la mise en oeuvre des activités prévues dans le PBF et accroître ainsi le nombre d'acteurs touchés par les activités. Aussi au sein du PNUD Togo, un projet aux objectifs complémentaires d'un coût de 900,000 USD a été initié et mis en oeuvre pour la période juin-décembre 2019</p>
<p>Effets catalytiques (non financiers): Le projet a-t-il créé des conditions favorables pour d'autres activités de consolidation de la paix par le gouvernement / les autres donateurs? Si oui, veuillez préciser. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Un programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo, initié par le SNU et les gouvernements des trois pays est actuellement en cours d'instruction</p>
<p>Stratégie de sortie / durabilité: Quelles mesures ont été prises pour se préparer à la fin du projet et aider à assurer la durabilité des résultats du projet au-delà du soutien du PBF? (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>L'utilisation d'une approche participative et inclusive favorisant l'appropriation des concepts, outils et capacités de prévention et de transformation des conflits par tous les acteurs (leaders organisations de jeunes et des femmes, de la société civile, organisations confessionnelles, media, chefs traditionnels, institutions nationales et locales etc.), à travers des sessions de formation, forums, des media, des comités de paix locaux et des instances nationales et locales va favoriser l'appropriation nationale du projet. Aussi, le processus de planification participatif permet-il d'ajuster les préoccupations des acteurs et des bénéficiaires. Cette approche de planification consensuelle dès le début de mise en oeuvre favorise l'adhésion et la participation des bénéficiaires finaux.</p>
<p>Prise de risques : Décrivez comment le projet a réagi aux risques qui menaçaient l'atteinte des résultats. Identifiez de nouveaux risques apparus depuis le dernier rapport, le cas échéant. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Par anticipation au risque de détérioration de la situation sécuritaire pouvant advenir lors des élections locales du 30 juin 2019, le projet avait donné priorité à certaines activités afin d'intensifier les messages de paix, de non violence et de respect des droits humains. Parmi ces activités on peut noter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation des forces de sécurité sur la gestion non violente des foules et la protection des Droits de l'Homme y compris ceux des enfants - la sensibilisation des adolescents sur les compétences de vie courantes - la formation de 173 volontaires pour la paix et le suivi de la situation des droits de l'homme en vu de leur déploiement pendant le processus des élections locales. <p>Aussi en prévision des risques sécuritaires éventuels</p>

	<p>des élections présidentielles prévues pour le premier trimestre 2020, un accent particulier est mis en plus sur le rôle des médias à offrir des espaces nécessaires à l'expression d'un dialogue participatif et constructif et travailler en synergie avec d'autres acteurs afin d'encourager une approche conjointe de prévention des conflits et violences et de protection des droits de l'homme et de l'enfant.</p> <p>Aussi, en prélude aux élections présidentielles de 2020, il est prévue la formation des acteurs de justice pour enfant (magistrats, Régisseurs, surveillants de prisons, Officier de police judiciaire, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, assesseurs) et de parajouristes et de leaders communautaires</p>
<p>Égalité entre les sexes : Au cours de la période considérée, quelles activités ont été menées pour adresser les questions d'égalité des sexes ou d'autonomisation des femmes? (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>La mise en oeuvre du projet renforce l'intégration du genre dans les mécanismes de consolidation de la paix et la protection des droits de l'homme notamment au niveau communautaire. La prise en compte du genre a été ainsi particulièrement matérialisée par la formation de 25 femmes défenseuses de Droits de l'Homme sur leur protection et la digitalisation de leur travail.</p> <p>Aussi 183 femmes (élèves policières) ont-elles participées à la formation en technique de dispersion non violente des foules et protection des droits de l'homme, 11 femmes ont participé activement au dialogue civilo-militaire et 19 autres ont pris part aux sessions de formation sur le thème « médias, prévention des conflits et violences et promotion des droits de l'homme »</p>
<p>Autre: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en oeuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères)</p>	

1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS: Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification - fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionner les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
Résultat 1 Les institutions cibles au niveau national et local ainsi que les leaders locaux, les femmes, les hommes, les jeunes, la société civile et les media participent activement à la réduction des conflits violents liés aux questions politiques et	Indicateur 1.1 Nombre de décès causés par les conflits et violences liés à la crise politico institutionnelle et aux processus électoraux	12	0	2 (soit 83%)	Selon la version officielle, il a été déploré 2 décès (dont un enfant de 8ans tué par balle) lors de la période pré électorale pour les législatives de décembre 2018	
	Indicateur 1.2 Niveau de perception des populations des zones d'intervention sur les capacités des institutions / autorités, des leaders à contribuer à réduire les conflits (politiques et	52,9%	75%	52,9%	Cet indicateur a été ajouté à la suite de l'étude de référence (réalisée en septembre 2019)	

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
constitutionnelles.	constitutionnels)					
	Indicateur 1.3					
Produit 1.1 Les leaders locaux, les femmes, les jeunes, les dirigeants communautaires, les chefs religieux et traditionnels, la société civile ont des capacités techniques pour prévenir et résoudre pacifiquement les conflits	Indicateur 1.1.1 Nombre d'initiatives mises en œuvre par les leaders locaux, les femmes, les jeunes, les dirigeants communautaires, les chefs religieux et traditionnels, la société civile, pour assurer la prévention et la résolution pacifique des conflits	0	8	05 (soit 62%)	Les leaders locaux, les femmes, les jeunes, les dirigeants communautaires, les chefs religieux et traditionnels, la société civile ont été impliqués dans le processus d'analyse et de médiation de 5 conflits locaux	
	Indicateur 1.1.2 Nombre de consultations /concertations réalisées par les mécanismes	0	8	0	Le processus de contractualisation avec l'OSC de mise en oeuvre a pris plus de temps que prévu. L'atelier de planification prévu pour le 22 novembre 2019 permettra la mise en place des cadres de concertation d'ici le 15	

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
	nouvellement mis en place				décembre 2019. La cible de l'indicateur sera atteint en fin mars 2020.	
Produit 1.2 Les adolescents et les enfants dans les 4 régions cibles participent activement à la	Indicateur 1.2.1 Nombre d'associations d'adolescents et d'enfants qui mettent en œuvre des actions de prévention, médiation des conflits	0	12	0	Le processus de contractualisation avec l'OSC de mise en oeuvre a pris plus de temps que prévu. L'atelier de planification prévu pour le 22 novembre 2019 accélèrera le processus de renforcement des capacités des associations des adolescents sur les actions de prévention et de médiation des conflits	
consolidation de la paix dans leur communauté	Indicateur 1.2.2 Nombre de CCPE qui mettent en œuvre des activités socio-éducatives (compétition de football, sketches) et qui contribuent à réduire la vulnérabilité aux conflits des adolescents et jeunes dans les 4 régions cibles	0	44	0	Le processus de contractualisation avec l'OSC de mise en oeuvre a pris plus de temps que prévu. L'atelier de planification prévu pour le 22 novembre 2019 accélèrera la réalisation des activités liées à cet indicateur d'ici la fin mars 2020	

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
Produit 1.3 Les outils de formation des enseignants des enfants et des adolescents, dans les écoles pour la prévention et résolution pacifique des conflits sont renforcés	Indicateur 1.3.1 Nombre d'enfants et d'adolescents touchés par les activités socio-éducatives organisées par les écoles	0	150	0	Le processus de contractualisation avec l'OSC de mise en oeuvre a pris plus de temps que prévu. L'atelier de planification prévu pour le 22 novembre 2019 accélèra la réalisation des activités liées à cet indicateur d'ici la fin mars 2020	
	Indicateur 1.3.2					
Produit 1.4 Les Comités Locaux de Paix (CLP) ont des capacités techniques renforcées pour accompagner les organisations	Indicateur 1.4.1 Nombre d'activités de prévention et de gestion des conflits organisées par les organisations communautaires de base avec l'appui des CLP	0	8	11 (soit 138%)	11 CLP ont œuvré pour inculquer les valeurs de la cohésion sociale et de la paix au sein des populations locales. Ils ont également été amené à gérer des cas de litiges au sein de leur communauté	
	Indicateur 1.4.2 Nombre d'initiatives de	0	30	5 (soit 17%)	Les CLP sont actuellement impliqués dans l'analyse de 5 conflits locaux en vue de leur résolution	

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
communautaires de base et confessionnelles, au niveau communal, à mener des activités de prévention et de gestion des conflits	résolution de conflits au niveau local appuyées par le CLP et le réseau national des CLP					
Résultat 2 La confiance est accrue entre les populations et les forces de défense et de sécurité	Indicateur 2.1 Degré de confiance de la population dans les forces de	27,9%	50%	27,9%%	Cet indicateur a été ajouté à la suite de l'étude de référence (réalisée en septembre 2019)	
	Indicateur 2.2					
	Indicateur 2.3					
Produit 2.1 Les compétences des FDS en matière de dispersion	Indicateur 2.1.1 Nombre de FDS formés aux méthodes de dispersion non violente des foules	8000	9500	9583 (soit104%)		

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
non violente des foules et aux droits de l'homme sont renforcées	et aux droits de l'homme					
	Indicateur 2.1.2					
Produit 2.2 Le dialogue civilo-militaire est promu comme outil de cohésion sociale	Indicateur 2.2.1 Nombre de réunions de concertation entre les FDS et les représentants des populations qui ont été organisées	0	3	01 (soit 33%)	Il est maintenant envisagé des rencontres régionales de 2 jours et priorité a été donnée aux zones ou régionales qui ont été le plus affecté durant la crise. Une deuxième rencontre est prévue du 20 au 21 novembre 2019 dans une autre ville (Mango)	
	Indicateur 2.2.2 Nombre de structures d'accueil aux usagers aménagées et/ou équipées (au niveau des brigades et commissariats)	0	10	0	9 commissariats de police et 2 brigades de gendarmerie ont été identifiés et sont en cours d'aménagement pour répondre aux normes de fonctionnalité	
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
Produit 2.4	Indicateur 2.4.1					
	Indicateur 2.4.2					
Résultat 3 Les capacités nationales de promotion et protection des droits de l'homme sont renforcées et les violations des droits de l'homme et des enfants en contexte de tensions politiques sont réduites	Indicateur 3.1 Perception de l'ampleur/gravité des violations des droits de l'homme (violences physiques, psychologiques ou sexuelles) en contexte de tension politique	67,3%	25%	67,3%	Cet indicateur a été ajouté à la suite de l'étude de référence (réalisée en septembre 2019)	
	Indicateur 3.2					
	Indicateur 3.3					
Produit 3.1 Une force de volontaires pour la paix et les droits de l'homme	Indicateur 3.1.1 Existence d'une force de volontaire de paix et des droits de l'homme opérationnelle	0	1	1 (soit 100%)	Une force de volontaires de 173 personnes (dont 45 femmes) pour la paix et les droits de l'homme est mise en place et est opérationnelle (monitoring des élections locales de juin 2019)	

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
pour les élections législatives, locales et présidentielle s est opérationnali sée	pour les élections législatives, locales et présidentielles					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2 Les capacités des institutions nationales (SEDH, CNDH) de suivi, coordination et rapportage de la protection et la promotion des droits de l'homme en contexte de crise politique sont renforcées	Indicateur 3.2.1 Nombre des membres de la CNDH et MDH formés/recyclés sur le monitoring des DH et les techniques de reporting	0	40	0	Les sessions de renforcement des membres de la CNDH et MDHRIR sur le monitoring des DH et les techniques de reporting sont prévues pour fin novembre et début décembre 2019	
	Indicateur 3.2.2 Nombre de sessions organisées pour les défenseurs des droits de l'homme à travers les centres de consolidation de Sokodé et de Kara	0	02	0	Ces sessions sont prévues pour le premier trimestre 2020 après les travaux de réaménagement desdits centres	

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
Produit 3.3 Les organisations de la société civile y compris de défense des droits de l'homme ont des capacités techniques renforcées pour documenter et rapporter les violations des droits de l'homme	Indicateur 3.3.1 Proportion d'organisations de défenseurs de droits de l'homme dont les capacités professionnelles sont améliorées	0	33%	25%		
	Indicateur 3.3.2 Un pool de femmes défenseurs des droits de l'homme est formé et disponible pour être déployé dans les régions	0	1	1 (soit 100%)	un pool de 25 femmes défenseures des droits de l'homme ont été formées et disponible pour être déployées dans les régions	
Produit 3.4 Les risques associés avec la participation des enfants dans les manifestations politiques	Indicateur 3.4.1 Nombre de séances d'info-sensibilisation avec les enfants de la rue qui sont animés par des agents de protection des	0	12	0	La procédure de partenariat avec le partenaire d'exécution a pris plus de temps à cause de nouvelles procédures de partenariat introduites par le Système des Nations Unies ainsi que le décaissement des ressources. Le ministère de la justice a été sollicité pour soumettre une requête de financement.	

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
sont réduits	ONG partenaires					
	Indicateur 3.4.2 Nombre de cas de violence envers les enfants, adolescents signalés à travers un mécanisme de surveillance (ligne verte, commissariat, OSC)	En 2018: 1546 cas dont 546 masculins et 1000 féminins	Moins de 1000 cas		La procédure de partenariat avec le partenaire d'exécution a pris plus de temps à cause de nouvelles procédures de partenariat introduites par le Système des Nations Unies ainsi que le décaissement des ressources. Le ministère de la justice a été sollicité pour soumettre une requête de financement.	
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
	Indicateur 4.3					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					
Produit 4.4	Indicateur 4.4.1					
	Indicateur 4.4.2					

PARTIE 2: PROGRÈS FINANCIER INDICATIF DU PROJET

2.1 Commentaires sur l'état des progrès financiers globaux du projet

Veillez évaluer si les dépenses financières du projet sont sur la bonne voie, en retard ou en retard, par rapport aux plans de projet: *delayed*

Combien de tranches de budget de projet ont été perçues à ce jour et quand comptez-vous demander le paiement de la tranche suivante si pertinent : A ce jour une seule tranche a été perçue mais la demande de paiement de la tranche suivante sera introduite d'ici la fin novembre 2019

Quel est le niveau global des dépenses/engagements en % par rapport au budget total et par rapport à la tranche (s) reçue (s) jusqu'à présent: Le niveau des dépenses/engagements (des deux agences récipiendaires) s'élève à \$949,267.87. Ce qui représente un taux d'exécution d'environ 83% de la tranche reçue (tranche1) soit 35% du budget total.

Spécifiquement par rapport à la tranche reçue, le niveau des dépenses (sans les coûts indirects) est de \$232,256 (soit 94%) pour Unicef et de \$656,235.43 (soit 77%) pour le PNUD.

Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une brève explication (limite de 500 caractères):

Le niveau de consommation budgétaire reste relativement faible par rapport aux prévisions. Ce faible taux de consommation est inérant au retard que les partenaires de mise en oeuvre accusent dans la justification des avances reçues. Une formation sur les procédures PNUD/UNICEF a été organisée à l'attention de ces partenaires et ceci donne une assurance d'un volume de dépenses plus élevé dans le court terme.

Veillez indiquer quel montant \$ a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour: Dans le document de projet, il est prévu \$217 030 pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes. A ce stade du projet, les allocations effectives à la promotion du genre sont évalués à environ \$75,960.

Veillez remplir et joindre l'annexe sur les progrès financiers du projet, **en utilisant le tableau du budget du projet initial (en Excel) et en ajoutant les informations sur le niveau des dépenses / engagements à ce jour**, même si les montants sont indicatifs seulement.